



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU  
01/07/2019**

**Nombre d'élus :**

- en exercice : 31
- présents : 21
- procurations : 3
- Suppléants : 1
- absents : 10
- ayant pris part au vote : 25

**Étaient présents :** Corinne CARDONNA, Pierre GOUVERNEYRE, Marc GRIVEL, Max VINCENT, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Éric MOZOYER, Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON, Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL, Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Bernard COQUET, Olivier PERROT, Nicolas POUSSINEAU ;

**Date de la convocation 23/05/2019**

**Conseil syndical du 01/07/2019**

**Certifiée exécutoire par :**

Transmission en préfecture le :  
04/07/2019

Affichage syndical le : 04/07/2019

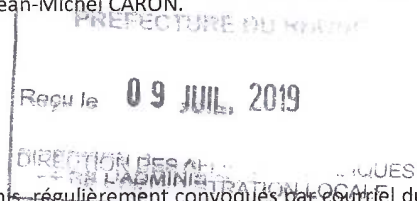
<b>Absents représenté(s) :</b>	<b>Par :</b>
Jean-Luc POIRIER	Pierre-Antoine COLLIN
Denis VERKIN	Max VINCENT
Pascal DAVID	Marcel PATIN
Romuald DELABIE	Nicolas POUSSINEAU

**Étai(en)t absent(s) :**

Antoine DUPERRAY, Bruno LASSAUSIAE, Christian COLOMBO, Charles MONNERET, Gérard KECK, Jean-Michel CARON.

**Secrétaire de Séance élu :**

Jean-Claude GRANGE



Le **lundi 1er juillet 2019**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courrier du 23/05/2019, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

**Délibération du Conseil Syndical n° 2019-07-02**

**DEMANDE MODIFICATIVE DE LA DELIBERATION N° 20170706 08 PORTANT SUR L'ACQUISITION DE PARCELLES SUR LES COMMUNES DE POLEYMIEUX AU MONT D'OR ET CHASSELAY**

**RAPPORTEUR : BERNARD BOURBONNAIS – VICE-PRESIDENT CHARGE DES FINANCES ET DU FONCIER**

En 2017, Monsieur Sollier a proposé, par le biais de la SAFER et en lien avec le fermier en place, au Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or la vente de ses nombreuses parcelles cadastrées A 124-166-167-460-461-463-527-534-535-991 pour une surface totale de 3.96 hectares, situées au lieuxdits « Les places, les combes et la feysssolier, Jayere et la colas et Fond grimaud » à Poleymieux au Mont d'Or et AD 75-C347-348 pour une surface totale de 2380 m<sup>2</sup>, situées au lieudit « Les roches » à Chasselay.

Au regard des enjeux agricoles et stratégique sur ces secteurs, qui permettent progressivement de constituer un portefeuille foncier pour maintenir l'activité agricole sur le territoire Plaines Monts d'Or, faciliter les échanges et éviter le détournement pour des activités de loisirs de la vocation agricole et naturel de ces terrains il a été proposé en 2017, à Monsieur Sollier en lien avec la SAFER les évaluations suivantes pour un montant estimé à 16 297 € hors frais de SAFER et de notaire.

IDENT PARCELLE	NUMERO	SURFACE DGI	NATURE	Prix au m2	Prix total
A124	124	1618	Bois taillis	0.10	161.80
A166	166	2517	Terre	0.40	1130
A167	167	2849	Terre	0.40	1280
A460	460	2699	Terre	0.50	1230
A461	461	2472	Terre	0.50	1120
A463	463	11128	Terre	0.50	5010
A527	527	450	Bois taillis	0.10	45
A534	534	4938	Terre	0.45	2044.20
A535	535	1442	Bois taillis	0.15	220
A991	991	1844	Bois taillis	0.15	280
A75	75	7667	Terre	0.46	3300
C347	347	1420	Bois taillis	0.20	284
C348	348	960	Bois taillis	0.20	192

Le comité technique SAFER a attribué les parcelles A 166 et A 167 à Cécile Grand (proximité immédiate de son siège d'exploitation) pour une surface totale de 53 à 66 ca. Les autres parcelles étant attribuées au SMPMO.

Fin 2018, le preneur en place n'étant pas en accord avec la décision du comité technique SAFER et la conduite de ce dossier, se positionne sur l'acquisition des parcelles A 460, A 461, A 463, A 534, AD 75, pour une surface de 2 ha 89 à 04 ca.

Il est proposé au SMPMO de faire l'acquisition des parcelles restantes, soit A 124, A 527, A 535, A 991 pour un total de 53 à 54 ca.

Le montant de la vente s'élève à 1 183 euros hors frais de Notaire auxquels s'ajoutent les frais SAFER d'un montant de 780 euros TTC

Il est proposé au conseil syndical d'acquiescer lesdites parcelles, d'autoriser le Président à signer les actes notariés correspondants et tous documents nécessaires à ces acquisitions.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.  
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme  
A Limonest, le 01/07/2019*

Max Vincent,  
Président

